

Délibération n°

**D\_2023\_03\_29\_23**

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Pouvoirs : 3
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 18
  - \* contre : 0
  - \* abstention : 0

Date de la convocation :

23 mars 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MAIRIE DE SALES

### Séance du 29 mars 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **29 mars** à **20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Mélanie CONSCIENCE à Mme Catherine RABASSO, M. Hugues ALLARD à M. Roger CHARVIER et M. Guillaume MAGNIN à M. Yohann TRANCHANT

Absent excusé : M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

## OBJET - BUDGET ANNEXE JARDIN D'ENFANTS – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

*Rapporteur : Monsieur le Maire.*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération N° D\_2021\_15\_12\_63 du 15 décembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de dissoudre le budget annexe Jardin d'Enfants "LES P'TIOUTS", suite à la fusion du Multi Accueil "TOUCHATOUT" et du Jardin d'Enfants "LES P'TIOUTS".

Monsieur le Maire précise que le compte de gestion du budget annexe Jardin d'Enfants "LES P'TIOUTS", dressé par Madame Christelle CARLIER, trésorière de Rumilly pour l'exercice 2021 a été approuvé par délibération n° D\_2022\_04\_06\_17.

A l'issue des opérations de dissolution, le compte de gestion 2022 établi par le comptable constitue le compte de gestion de dissolution.

**CONSIDERANT** que le compte de gestion de dissolution 2022 n'appelle aucune observation ni réserve.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** le compte de gestion de dissolution 2022, du budget Jardin d'Enfants.

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 31 mars 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT

La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 06/04/2023

Et de la publication le :